



DOSSIER DE PRESSE

VALLEE DES PEINTRES

**Cristallisation des Ruines de Crozant
Convention-cadre de développement culturel**

Mercredi 5 décembre 2012

Sommaire

- Sauver les Ruines de Crozant
 - Monument historique depuis 1997
 - Sous l'égide du Syndicat mixte

- Valoriser la Vallée des Peintres
 - Création d'une Mission Vallée des Peintres
 - La Mission Vallée des Peintres, étape par étape

- Un projet interrégional et interdépartemental
 - La constitution d'un réseau
 - Vers une Charte de Coopération

- Partenariat Etat-collectivités
 - Une convention-cadre de développement culturel
 - Trois axes de travail

- Documents annexes
 - La convention-cadre Etat-Département-Pays-Communauté de communes
 - Les fiches-projet de la mise en réseau
 - La plaquette « Paysages impressionnistes »

Sauver les Ruines de Crozant

Monument historique depuis 1997

La citadelle de Crozant a été en grande partie détruite par un tremblement de terre, en 1606. Depuis, le site des Ruines n'en a pas moins cette majesté qui fit vibrer la fougue de George Sand, ambassadrice de toutes les beautés de la Creuse, et inspira les peintres impressionnistes.

Après l'acquisition du site par la commune en 1994, grâce aux aides du Conseil Régional et du Conseil Général sans lesquelles Crozant n'aurait jamais eu les moyens de mener à bien son dessein, la date-clé a été le classement du site aux Monuments Historiques, en octobre 1997. Avec cette reconnaissance, les crédits de l'Etat, de la Région et du Département ont pu être débloqués pour financer plusieurs campagnes de cristallisation des Ruines.

Ces différents chantiers ont permis de figer le bâti en l'état, préservant le site de nouvelles dégradations. La Tour du Renard, la Tour de la Chapelle, la Tour Colin, la Tour Isabelle et la Porterie d'entrée (partiellement) ont bénéficié... tour à tour de ces interventions de sauvegarde, conduites à l'initiative de la commune de Crozant et grâce aux financements de l'Europe, l'Etat, la Région Limousin et le Département de la Creuse.

Sous l'égide du Syndicat mixte

En 2009, avec la création du Syndicat Mixte pour la Sauvegarde et la Valorisation des Ruines de la Citadelle de Crozant, qui réunit le Conseil Général, la Communauté de Communes du Pays Dunois et la Commune de Crozant, c'est une nouvelle organisation qui permet de continuer à mobiliser des fonds, tout en impliquant les trois partenaires.

Le Syndicat mixte a ainsi lancé une nouvelle campagne de travaux portant sur la stabilisation et la cristallisation du Donjon Carré et de la Tour en Fer à Cheval, pour un montant total de 873.721,45 € TTC, auquel participent l'Etat (60,36%) et la Région (10%). Le reliquat est financé par les trois membres du Syndicat mixte : 50% par le Conseil Général, 30% par la Communauté de Communes, 20% par la Commune. Ces travaux, qui s'accompagnent de fouilles archéologiques préventives, ont été achevés au terme de la saison estivale 2012 ; ils constituaient la première phase de la cinquième campagne.

Ainsi le public peut-il accéder aux vestiges en toute sécurité, tout en comprenant mieux le bâti et bénéficiant de nouveaux points de vue remarquables, ainsi que d'un nouveau parcours de visite. La cristallisation des vestiges de l'ancienne forteresse, qui prend place dans un écrin paysager remarquable, renforce le caractère monumental du site et son attractivité, moteur d'une dynamique de réseaux sur la Vallée des Peintres.

A partir de 2013, le Syndicat mixte souhaite travailler sur l'accès aux Ruines, avec l'aménagement des abords, le stationnement, l'accueil et la gestion des flux. Une prochaine campagne de travaux concernera la cristallisation de la Grande Porterie d'entrée, actuellement à l'étude.

Valoriser la Vallée des Peintres

Création d'une Mission Vallée des Peintres

En 2010, le Conseil Général de la Creuse, en partenariat avec la Région Limousin et la Communauté de Communes du Pays Dunois, s'est engagé dans la mise en œuvre de l'une des actions inscrites au « Schéma départemental de Tourisme de la Creuse » : le développement global de la Vallée des Peintres, visant à positionner ce territoire comme porte d'entrée touristique de la Creuse.

A cette fin, en **phase de préfiguration** (2010), il a proposé au Syndicat Mixte de Crozant, la création d'une Mission Vallée des Peintres, constituée d'un chef de projet à temps partagé entre Département de la Creuse et la Communauté de Communes du Pays Dunois. Sur un mode partenarial direct, la Mission Vallée des Peintres a alors été mandatée pour concevoir et formaliser une stratégie globale et interrégionale de dynamisation de la vallée et pour fédérer et créer un réseau des acteurs du territoire. Cette première étape a été cofinancée par le dispositif CPER Limousin.

En **phase opérationnelle** (2011), toujours sur un mode partenarial et transversal, la Mission Vallée des Peintres a été intégrée au Conseil Général de la Creuse. Elle a alors été missionnée pour assurer la mise en œuvre du projet global, en suivant les actions engagées, en étudiant la faisabilité des nouvelles pistes d'actions, en travaillant à l'ingénierie financière, en assurant la coordination des acteurs interrégionaux à travers les instances de gouvernance ad hoc, et en poursuivant l'animation territoriale. Le premier objectif a été renforcé par la volonté de positionner ce territoire au titre de Site Remarquable du Bassin de la Loire. Cette seconde étape a été cofinancée par le Plan Loire Grandeur Nature.

Après la phase de préfiguration, suivie d'une première phase opérationnelle, la Mission Vallée des Peintres est aujourd'hui en **phase de renforcement**. En plus des actions précitées, elle doit engager les modalités de définition de la poursuite de la démarche sur la période 2014-2020. La Mission Vallée des Peintres est désormais intégrée à l'une des directions du Conseil Général de la Creuse. Cette troisième étape est cofinancée par le Plan Loire Grandeur Nature.

La Mission Vallée des Peintres, étape par étape

1) Phase de préfiguration – 2010

En phase de préfiguration, sous la conduite d'un Comité de Direction composé d'élus et directeurs départementaux et territoriaux, et de l'Agence départementale touristique, la Mission Vallée des Peintres a :

- Dressé un état des lieux ;
- Impulsé une dynamique, stimulé la coopération et emporté l'adhésion d'une majorité d'acteurs ;
- Créé des instances de gouvernance interrégionales : Communes, Communautés de communes, Pays, Départements, Régions, Etat, Europe, Etablissements publics locaux, associations ou syndicats dédiés, et personnes ressources, rassemblés en Comité de Pilotage, placé sous la présidence du Président du Conseil Général de la Creuse. Il se réunit une fois par an. Par ailleurs, Communautés de communes, Pays, Département, Région, Etablissements publics locaux sont regroupés en Comité Stratégique, placé sous la présidence des vice-présidents des conseils généraux de l'Indre et de la Creuse. Il se rassemble 2 à 3 fois par an. Ces deux instances s'adjoignent, sur demande, l'expertise d'un Conseil Scientifique rassemblant les personnalités qualifiées. Des ateliers de réflexion, animés par le chef de projet et une structure dédiée, sont organisés au rythme des besoins ;
- Organisé et animé une concertation interrégionale ;
- Articulé, impulsé ou initié des pistes d'actions ;
- Contribué au projet de Pays CPER Limousin ;
- Formalisé un **projet de développement global**, articulé en 4 axes opérationnels déclinés en une vingtaine d'actions déjà engagées, fléchées ou à l'étude. (2010-2014, de 3,5 à 5 millions d'Euros) :
 - o Axe équipement : sauvegarde des vestiges médiévaux de Crozant, requalification paysagère du site de Crozant, création d'un centre d'interprétation picturale, réhabilitation de salles d'expositions, ouverture de sentiers d'interprétation.
 - o Axe programmation culturelle : Université Rurales du Paysage, expositions Inter Musées, exposition Patrimoine de la Citadelle, commande publique de Land Art, accompagnement de Festivals.

- Assise et production scientifique : constitution d'une base de données relative au mouvement pictural, accompagnement d'éditions scientifiques et culturelles, études et recherches.
- Mise en tourisme : rapprochement opérationnel des agences départementales de tourisme, requalification de la visite touristique de la Citadelle de Crozant démarche de labellisation, communication globale.

2) Phase opérationnelle – 2011-2012

En phase opérationnelle, la Mission Vallée des Peintres a été rattachée au Département de la Creuse. Sous la conduite d'un Comité Stratégique composé d'élus et directeurs des Départements, Régions, Pays, Communautés de Communes et des 2 agences départementales touristiques, la « Mission Vallée des Peintres » a :

- Poursuivi le travail d'organisation et de coordination des instances de gouvernance, d'animation du réseau d'acteurs ;
- Poursuivi le travail de dynamisation et de rapprochement des acteurs, de relations publiques directes et de relations presse ;
- Mené les études complémentaires avant l'engagement des pistes d'actions (qualification de la visite touristique des ruines ...) ;
- Mené des opérations d'ingénierie financière et pour la demande de financements du Plan Loire, de la Drac Limousin ;
- Collaboré aux missions du Syndicat Mixte de Crozant en lien avec la Vallée, par la rédaction d'une charte de l'animation et de différents cahiers des charges ;
- Collaboré au rapprochement opérationnel des deux agences départementales de tourisme de la Creuse et de l'Indre ;
- Conduit des opérations de promotion touristique par la création d'une plaquette et d'un agenda, en coopération directe avec tous les acteurs touristiques des deux Régions et par la participation à la formation des acteurs touristiques (éduc tour) ; suivi et accompagné plusieurs étudiants stagiaires : IUP Valorisation du Patrimoine, BTS Tourisme ; suivi et accompagné les actions engagées, fléchées ou à l'étude, en créant et facilitant les liens entre les porteurs de projets, contribuant aux montages financiers et stratégiques : Universités Rurales du Paysage, Exposition Musées 2013, Commande Publique Nils Udo, Centre d'interprétation, requalification de salle d'exposition, démarche de labellisation, base de données, etc.

3) Phase de stabilisation et de renforcement – 2012-2013

En phase de renforcement du projet, le positionnement de la Mission Vallée des peintres dans les services du Département a été confirmé. Le nouveau mode de cadrage et de suivi du projet doit permettre la continuité de la démarche engagée : une démarche transversale, partenariale et d'équipe au niveau interrégional.

4) Perspectives 2012-2013

Après avoir stimulé, mobilisé et fédéré les acteurs, structuré un réseau, coordonné et accompagné les actions, obtenu des financements au bénéfice de plusieurs acteurs, ébauché des pistes d'actions de communication, la Mission Vallée des Peintres doit à présent travailler durablement avec les différents partenaires du réseau.

Son rattachement au Conseil Général de la Creuse pourrait permettre de porter des opérations d'aménagement du territoire, comme la signalétique ou la conservation du patrimoine, la requalification architecturale et paysagère, ainsi que l'élaboration d'une programmation culturelle, le lancement d'une nouvelle démarche de labellisation, sans oublier la recherche de crédits.

La référence partagée de la Vallée dans les structures institutionnelles, culturelles, environnementales et touristiques, permettra à ces structures de continuer à mener des projets structurants coordonnés à l'échelle interrégionale : protection et valorisation patrimoniale, requalification des équipements (sites touristiques, hébergement, transport), structuration et promotion de l'offre touristique, recherche scientifique et commerciale, animation ...

Un projet interrégional

La reconstitution d'un réseau

La particularité de la Vallée de la Creuse est d'être à cheval sur deux départements – la Creuse et l'Indre – et du même coup sur deux régions administratives – Limousin et Centre – ce qui a longtemps constitué un handicap pour le développement d'actions concertées.

Dans les années 90, les collectivités de l'amont et de l'aval de la Creuse avaient su se retrouver ponctuellement autour de certains projets, comme la publication du livre de Christophe RAMEIX (1991) qui fait aujourd'hui référence, l'organisation d'une exposition à Dun-le-Palestel (1997). Ces collaborations avaient pu voir le jour par l'intermédiaire de l'association des amis des peintres de Crozant – Gargillesse.

Avec la création de la Mission Vallée des Peintres, à l'initiative de la Région Limousin, du Conseil Général de la Creuse et de la Communauté de communes du Pays Dunois (portée depuis 2011 par le seul Conseil Général), différentes instances de gouvernance ont été créées, permettant de rassembler tous les échelons administratifs et tous les champs (culture, tourisme, territoire) recouvrant le périmètre de la Vallée (voir fiches-projets en annexe).

Acteurs volontaristes de ce nouveau contexte, les deux conseils généraux de la Creuse et de l'Indre ont décidé de travailler ensemble au développement de ce territoire interdépartemental et interrégional, associant notamment les deux conseils régionaux du Limousin et du Centre.

Vers une Charte de Coopération

Le comité de pilotage de la Vallée des Peintres rassemble les conseils régionaux du Limousin et du Centre, les conseils généraux de la Creuse et de l'Indre, l'Etat, l'Europe, les communautés de communes et les communes concernées. Le comité stratégique y ajoute les pays et agences départementales de tourisme, en s'adjoignant les services de personnes ressources, dans le cadre d'un conseil scientifique.

Le comité stratégique du 15 mars 2012, réuni à Châteauroux, a proposé la signature d'une Charte de Coopération entre les deux régions, les deux départements, les pays et les communautés de communes. La proposition de cette charte, déjà étudiée en comité stratégique, sera proposée en comité de pilotage, afin de formaliser l'engagement des partenaires.

Partenariat Etat-collectivités

Une convention-cadre de développement culturel

Le Conseil Général de la Creuse, le Pays Ouest Creuse, la Communauté de communes du Pays Dunois, l'État (Ministère de la culture et de la communication – Direction régionale des affaires culturelles) considèrent ensemble le développement culturel de la Vallée de la Creuse, considérée comme un site majeur pour le développement culturel et touristique de la Creuse et du Limousin. Elle possède, en effet, un patrimoine naturel, paysager, historique et culturel remarquable, concentré particulièrement sur le secteur des communes de Crozant et de Fresselines.

Dans le cadre du projet « Vallée des peintres » de la Creuse piloté par un comité réunissant l'ensemble des partenaires publics, un premier état des lieux a été réalisé à la suite d'une concertation, suivie d'ateliers et d'entretiens individuels avec les acteurs locaux et réunissant l'ensemble des opérateurs culturels de la région. Cette démarche de grande ampleur, qui s'est déroulée en 2010, a permis de procéder à l'inventaire des initiatives en cours ou émergentes sur le territoire, de réunir les partenaires des régions Centre et du Limousin autour de problématiques communes, de cibler les actions remarquables et de définir des axes fédérateurs pour l'ensemble du projet.

La réalité du projet de politique culturelle, conduit par le Conseil Général de la Creuse et les collectivités associées, se présente comme une action publique volontariste et identifiée comme remarquable par l'ensemble des partenaires. Cette reconnaissance a conduit la Direction régionale des affaires culturelles du Limousin à retenir le territoire de la Vallée de la Creuse pour engager un dispositif de partenariat avec ces collectivités, dans le cadre des projets de conventions de développement culturel que souhaite développer le Ministère de la Culture et de la Communication sur l'ensemble du territoire. L'enjeu de la présente convention est précisément de soutenir le développement culturel de la vallée de la Creuse en favorisant l'émergence d'actions fédératrices, pluridisciplinaires, à vocation éducative, se situant au croisement des problématiques identifiées durant le processus de concertation engagé en 2010.

Trois axes de travail

Au terme d'une participation active lors des différents groupes de travail, ateliers et comité de pilotage et à partir des dossiers de synthèse du projet « Vallée des peintres », les enjeux de la convention entre la Direction régionale des affaires culturelles, le Département de la Creuse, le Pays Ouest Creuse et la Communauté de communes du pays Dunois ont pu être regroupés autour de trois dimensions :

- **Valorisation des sites patrimoniaux et des paysages** : le soutien aux projets culturels qui favorisent la reconnaissance et la mise en valeur des paysages et des sites exceptionnels de la vallée et qui permettent une réflexion sur leur aménagement. L'enjeu est de développer une réflexion d'ensemble sur les sujets du paysage, de l'environnement et du patrimoine. Le projet des Universités rurales du paysage (URP) porté par le Pays Ouest Creuse répond à plusieurs de ces objectifs. L'édition monographique sur la Citadelle de Crozant s'inscrit également dans cette logique et prolonge l'action de l'État (DRAC) et des collectivités pour la cristallisation des ruines et la préservation du site.
- **Etude et valorisation de l'histoire artistique de la vallée, notamment l'École de Crozant** : développement du Centre d'Interprétation de la Vallée des Peintres de Crozant, développement de projets d'édition, de recherche, d'éducation et d'étude sur l'École de Crozant. Mise en place d'un projet d'exposition thématique sur l'École de Crozant en 2013, impliquant l'ensemble des musées régionaux et notamment celui de Guéret.
- **Soutien à la promotion et à la diffusion de la création contemporaine** : la reconnaissance des actions déjà engagées par les associations, les lieux ressources et les collectivités, le soutien à la diffusion des arts plastiques, notamment à travers le dispositif de la commande publique, le soutien aux projets dans le domaine du spectacle vivant, le développement et la sensibilisation autour des projets de création contemporaine en direction des établissements scolaires. Le Pôle Ressource Éducation et Action Culturelle (PREAC), « Art et paysage », piloté par le Rectorat, la DRAC et le Conseil Régional du Limousin doit être un acteur de premier plan pour accompagner les actions éducatives sur le thème art et paysage, menées dans le cadre de la convention.